



EUROPE

Rue Hector Blondiau, 22 7070 Mignault (Belgium)

Tél. FR. : Brasseur J.P. 0499 35 85 72

FR, EN. : Roussel Pascal 0473 97 49 67

FR, EN, IT : Marilena Di Stasi 0486 501 83 64

www.vivanteurope.org



« Libérer le travail en le détaxant et financer notre sécurité sociale
par une taxe sur la consommation, uniquement sur les produits
qui le plus souvent, sont fabriqués par la machine »

LE VIVANT-EUROPE

électronique

N° 40 (février 2007)

Sommaire : 1. Discours du Premier Ministre Guy Verhofstadt à l'occasion de la remise du prix "Manager de l'année 2006". Bruxelles, le 10 janvier 2007

2. OPEN VLD : nouveau cartel VLD VIVANT

A. Dix résolutions pour une société ouverte

B. Déclaration d'engagement du VLD et de Vivant

1. DISCOURS DU PREMIER MINISTRE GUY VERHOFSTADT A L'OCCASION DE LA REMISE DU PRIX "MANAGER DE L'ANNEE 2006".

Bruxelles, le 10 janvier 2007

(...)

Il suffit de consulter les rapports de la Banque Nationale (Belgique), de l'OCDE et de le FMI pour découvrir, à l'unanimité, les principales raisons de notre croissance économique supérieure, c.-à-d. une politique menée avec cohérence depuis huit années. Une politique fondée sur quatre piliers : **(i)** des réductions des charges, **(ii)** des augmentations du pouvoir d'achat et **(iii)** des réformes ciblées, le tout soutenu par **(iiii)** des finances publiques saines.

(...) Les impôts et surtout les charges sur le travail diminuent. (...) Plus l'on réduit les charges sur le travail, plus l'on crée de l'emploi et plus les recettes des autorités augmentent.

(...)

Cependant, Mesdames et Messieurs, nous devons aussi voir au-delà des années 2007 ou 2008. Le monde est en pleine mutation. Nous évoluons à une vitesse fulgurante vers ce que j'ai appelé

« **l'économie horizontale** ». Nous sommes aujourd'hui dans une phase de transition qui nous mènera de la période industrielle **verticale** à l'ère de l'information **horizontale**. Cette évolution provoquera l'effondrement de quantités de subdivisions et de hiérarchies classiques que nous connaissions jusqu'alors.

(...)

Les autorités doivent (...) renverser tous les obstacles que constituent **ces barrières verticales**. L'une des principales barrières dont souffre notre économie est **la fiscalité (sur le travail)**. Notre pays est acculé par **une imposition du travail parmi les plus lourdes au monde**. Comme je l'ai dit, nous l'avons déjà réduite à de nombreuses reprises ces dernières années. Pourtant, ces réductions ressemblent souvent à des gouttes d'eau dans la mer. La raison en est que, d'un point de vue historique, les autorités retirent la majorité de leurs recettes du travail. Ce qui pourtant n'a rien de logique. **Le travail est justement le facteur primordial de la création de prospérité**. Par conséquent, au lieu d'exporter les marchandises que nous produisons, ce sont nos emplois que nous exportons.

C'est pour cette raison que je plaide pour **un glissement radical des charges**. Par exemple, un glissement des charges sur le travail vers des charges sur **les produits ou la pollution**. Ainsi, les produits étrangers contribueraient de manière plus substantielle à notre sécurité sociale. Dans le même temps, la réduction des charges sur le travail rendrait la fabrication de marchandises nationales meilleur marché.

(Par ailleurs), pour préserver l'héritage environnemental destiné aux générations futures, la meilleure voie, économiquement justifiée, est d'opérer un glissement (des taxes sur) le travail vers la pollution.

2. NOUVEAU CARTEL VLD-VIVANT



Le VLD (parti libéral flamand en Belgique) et VIVANT forment un cartel depuis 2004.

Le quatrième Manifeste citoyen du premier ministre Guy VERHOFSTADT qui vient de sortir a convaincu Roland DUCHATELET, le président de VIVANT, au point d'intensifier sa collaboration avec le VLD.

En effet, le président de Vivant a retrouvé dans ce « Manifeste » beaucoup d'idées de son mouvement qui a près de 10 ans d'existence.

Aussi, les partenaires VLD et VIVANT se présenteront aux élections fédérales belges du 10 juin sous **un nom unique et avec un programme commun**.

Le nom **de OPEN VLD** a été dévoilé le dimanche 11 février 2006 lors d'un congrès commun. Selon Bart SOMERS (président du VLD), « ce nom doit être transparent ». Il ne veut pas d'une situation où deux programmes différents cohabitent car son parti opte pour **un cartel d'idées et non d'intérêts**.

Dans ce cadre, le parti politique VLD s'est engagé à reprendre et à maintenir dans son agenda politique les points principaux du programme de VIVANT à savoir :

- **Le transfert de l'impôt sur le travail vers un impôt sur la consommation,**
- **L'introduction d'un revenu de base**
- **La mise en place de référendums d'initiative populaire à tous les niveaux.**

Nous reproduisons ci-dessous

- A. Les dix résolutions pour une société ouverte**
- B. La déclaration d'engagement du VLD et de Vivant**

A. Dix résolutions pour une société ouverte

(extraites du « Quatrième Manifeste citoyen » de Guy Verhofstadt)

10 février 2007 - Environ 400 membres de VLD-VIVANT réunis en congrès au Heysel à Bruxelles ont approuvé 10 résolutions qui forment les piliers de leur programme commun en vue des prochaines élections fédérales. VLD-Vivant choisit résolument une société ouverte, avec un marché du travail flexible, et une sécurité sociale où l'initiative et l'épanouissement personnel seront les mots-clés. Dans le même temps, cette société sera accueillante pour tout un chacun qui veut travailler, souple pour le groupe croissant des personnes âgées et des défenseurs de l'environnement.

De ce quatrième Manifeste citoyen du Premier Ministre Verhofstadt, **ont été extraites 10 résolutions** qui précisent les principes généraux auxquels le VLD adhère. Sous la direction du président Bart Somers, les 400 membres du VLD-Vivant ont retravaillé (aménagé) et discuté le texte d'avant-projet. Ici et là, quelques éléments ont encore été affûtés. Ainsi un amendement déposé par les 2 membres de la Chambre Annemie Turtelboom et Hilde Vautmans a été approuvé, statuant que « *le 21^{ème} siècle sera le siècle de la femme* ». De ce fait, « la société ouverte » est aussi garante de l'égalité des sexes.

Dix résolutions symbolisent la vision ouverte de VLD-Vivant face aux problèmes actuels tels que entre autres, le vieillissement, l'immigration, la violence gratuite etc. De cette façon, un marché du travail souple et une économie horizontale * permettront à la fois de trouver du travail et de changer de travail si on le souhaite. Ou encore, la disparition de la différence entre, par exemple, le statut des ouvriers et celui des employés en est un exemple. Les ouvriers ont parfois plus de responsabilités et font appel à plus de connaissances techniques que les employés. La différence est de plus en plus artificielle et elle hypothèque le marché du travail.

Les membres présents au congrès ont marqué leur accord pour un glissement des impôts sur le travail vers des activités agressant l'environnement et pour une simplification drastique du système fiscal via la **fairtaxe** avec 2 tarifs (20% et 40%). A terme, ceux-ci doivent évoluer vers une taxe unique, un même tarif d'impôt pour chacun.

De plus, VLD-Vivant veut instaurer le système du « compte de carrière continu ». Cela donnera aux personnes actives plus de liberté pour pouvoir choisir le découpage de leur vie.

En Belgique à l'heure actuelle, les personnes dans la trentaine ou la quarantaine appartiennent au groupe des travailleurs européens les plus durement touchés et souvent, ils sont en butte à des problèmes de manque de temps et de pressions financières énormes.

Une communauté humaine ouverte garantit une société où l'on accueille avec chaleur ceux qui apportent leur petite pierre à sa construction. Ils contribuent de plus en plus à notre bien-être. On peut prendre ici pour modèle le système européen où les investisseurs et les personnes bien formées, possédant d'utiles qualifications, avec un contrat de travail en poche, peuvent venir y habiter et travailler.

Point par point, ces résolutions offrent une réponse à la manière dont notre société doit résoudre ces questions.

Voici ces 10 résolutions :

1. **Une communauté ouverte**
2. **Des marchés du travail flexibles et une économie horizontale ***
3. **Diminution, glissement et simplification des impôts**
4. **Un être humain capable de faire face**
5. **Un héritage écologique**
6. **Une vision moderne de l'immigration**
7. **La lutte contre le racisme**
8. **La lutte contre la violence stupide**
9. **La richesse du vieillissement**
10. **La globalisation du bien-être**

** Economie horizontale : qui transgresse les frontières*

B. Déclaration d'engagement du VLD et de Vivant

Lors des élections du 10 juin 2007, VLD et Vivant s'engagent à se présenter devant l'électeur, en tant que **cartel d'idées et sous une nouvelle appellation commune à savoir : OPEN VLD**

A l'intérieur de ce cartel d'idées, le VLD s'engage à présenter et soutenir dans son agenda politique les objectifs du combat de Vivant.

Vivant et le VLD considèrent que le Quatrième Manifeste citoyen de Guy Verhofstadt est le fondement de leur collaboration, parce que ce Quatrième Manifeste correspond, dans pas mal de cas, aux idées de Vivant s'appuie sur elles.

Ainsi, pour la première fois, Roland Duchâtelet, fondateur et président de VIVANT **met sur la table du paysage politique belge les idées maîtresses son parti.**

Aussi, le VLD adhère aux objectifs du combat de Vivant en quatre domaines :

1. L'impôt

La lourdeur de l'impôt sur le travail le rend inintéressant et décourage beaucoup de gens dans la recherche d'un emploi, tandis que les employeurs hésitent à engager, vu le coût élevé des salaires. Il y a de mauvais impôts, comme celui qui favorise le chômage et de bons impôts qui freinent la dégradation de l'environnement. C'est pourquoi, VLD et Vivant pensent **qu'il faut réduire de façon drastique l'impôt sur le travail** (création de bien-être) et le remplacer par un impôt sur la dégradation de l'environnement (destruction du bien-être) et sur la consommation.

2. La redistribution de la prospérité

Elle est aujourd'hui souvent injuste et démotivante. Un chômeur, par exemple, perd ses avantages sociaux lorsqu'il accepte un travail. VLD et Vivant veulent que le système où les « allocations de remplacement » sont incompatibles avec le travail, soit réformé en un système de « revenu de base » dans lequel un appoint de revenus est autorisé.

3. Le revenu de base

En ce qui concerne le revenu de liberté ou le revenu de base, les deux partis sont d'accord pour promouvoir cette idée et la rendre opérationnelle. Ainsi, VLD et Vivant travailleront de commun au accord au financement, au timing et aux modalités d'instauration du revenu de base.

4. Le référendum

Le fondement idéologique aussi bien du VLD que de Vivant est la confiance en l'homme. Se préoccuper de l'humain dans la conduite du pays n'est pas un luxe superflu, mais un investissement pour l'avenir. C'est pourquoi, VLD et Vivant sont partisans de l'introduction **de référendums décisifs d'initiative populaire à tous les niveaux et au remplacement** de l'obligation de vote par le droit de vote.

Ainsi, en unissant leurs forces, VLD et Vivant souhaitent faire surgir dans notre pays **une Société Ouverte à savoir** : une Société Ouverte avec **(i)** plus de justice sociale, **(ii)** une politique environnementale forte et réaliste **(iii)** et plus de liberté individuelle.

En bref, une société où les hommes ont un maximum de chances pour être heureux et rendre les autres heureux.

Bart SOMERS
Président du VLD

Roland DUCHATELET
Président de Vivant